

OFFRE D'EMPLOI

Psychologue – Travailleur·euse social·e

Maison d'accueil pour femmes et familles sans chez-soi - Bruxelles

75 % CDI, à pourvoir en septembre 2026

Tu souhaites rejoindre une équipe dynamique et motivée ? Tu rêves de plus de justice sociale ? Tu as envie de t'engager pour accompagner des personnes et, à nos côtés, pour lutter contre le sans-chez-soirisme et la grande précarité ? Alors ce job est fait pour toi !

L'Ilot c'est...

Notre équipe de **140 travailleurs et travailleuses** épaulée par une cinquantaine de bénévoles lutte activement, aux côtés des personnes les plus précarisées, contre les inégalités et vise la fin du sans-chez-soirisme en Belgique.

L'Ilot fonctionne en gouvernance partagée et s'appuie sur des valeurs telles que la justice sociale et la défense des droits des personnes. **Notre projet est participatif** et reconnaît chaque personne comme principale actrice de ses démarches vers plus d'autonomie.

Lieu

La maison d'accueil héberge des femmes et des familles qui ont un parcours de sans-abrisme ou qui sont menacées de se retrouver à la rue. La maison est de taille moyenne (chambres familiales et petits dortoirs) et dispose de plusieurs espaces communautaires. Une présence de l'équipe socio-éducative est assurée 24h sur 24. Les personnes hébergées et accompagnées par l'équipe socio-éducative (8 personnes) peuvent rester un maximum de 3 mois excepté dérogation. La maison propose également un **accompagnement post-hébergement** aux personnes qui le souhaitent et porte un **projet de soutien à la parentalité**. La maison travaille en réseau avec le secteur Bruxellois.

Tâches principales

Depuis 2018, la maison d'accueil est agréée par la COCOF pour le soutien à la parentalité, en plus de ses missions de base. Cette mission s'inscrit principalement dans un soutien et un accompagnement renforcés, individuels et collectifs des parents et des enfants. Le soutien à la parentalité s'entend comme l'aide qu'un·e professionnel·le peut apporter tant dans le champ de la pratique de la parentalité (les interactions parent/enfant, les pratiques éducatives) que dans le champ de l'exercice de la parentalité (droits et devoirs des parents, normes socialement attendues et valorisées) ou encore dans le champ de l'expérience de la parentalité (vécu, émotions, représentations). La personne engagée sera une personne ressource dans cette dynamique.

Sous l'autorité de la direction de la maison d'accueil, dans une équipe qui fonctionne en gouvernance partagée et sans que cette liste soit limitative, tu as pour tâches principales concrètes :

- ✓ être garant·e de l'application de la mission de soutien à la parentalité au sein de la maison d'accueil en cohérence avec la vision, les missions et les valeurs de L'Ilot ;

- ✓ mener des entretiens individuels (informels et formels) avec les parents hébergés (avec ou sans leurs enfants), dans la maison d'accueil ;
- ✓ organiser des activités collectives avec les parents et leurs enfants en collaboration avec la référente enfant, dans ou en-dehors de la maison d'accueil ;
- ✓ animer le groupe de parole autour de la parentalité ;
- ✓ accompagner les parents dans des démarches administratives en lien avec leur parentalité (droits de visite, de garde, de regroupement familial, etc.).

Le ou la travailleur·euse s'inscrit également dans un rôle d'éducateur·rice dont les tâches principales concrètes sont :

- ✓ accueillir des personnes, leur expliquer le fonctionnement de la maison, les installer et veiller au bon déroulement de leur séjour ;
- ✓ participer, avec l'équipe sociale, à la recherche de solutions pour et avec chaque personne hébergée – **accompagnement psychosocial** ;
- ✓ assurer un **rôle éducatif** auprès du groupe et de chaque personne hébergée ;
- ✓ assurer un accompagnement des enfants accueillis ;
- ✓ Participer à la **vie collective** de la maison (repas, encadrement des tâches, moments de loisirs, ...);
- ✓ participer à la réflexion et au **travail en équipe** ;
- ✓ être, avec le reste de l'équipe, gardien·ne du **cadre** de la maison d'accueil et des décisions prises en équipe ;
- ✓ prendre place dans la dynamique de l'équipe.

Profil recherché

- Tu as un diplôme de psychologue, assistant·e en psychologie, éducateur·trice cl 1 ou assistant·e social·e.
- Tu as de l'expérience dans l'accompagnement social de personnes sans abri ou de personnes en situation de grande précarité.
- Tu as de l'expérience et/ou des compétences dans l'accompagnement des enfants.
- Une expérience de minimum 3 ans dans le secteur de la parentalité est un atout.
- Un diplôme / formation en lien avec la parentalité est un atout.
- Tu as déjà travaillé, si possible, avec un public de personnes souffrant de problèmes de santé mentale.
- Compétences et connaissances
 - ✓ Tu adhères au projet social de L'ilot ; tu en partages aussi les valeurs et l'éthique de l'organisation.
 - ✓ Tu fais preuve d'écoute et d'empathie.
 - ✓ Tu es polyvalent·e et acceptes une certaine flexibilité dans les horaires.
 - ✓ Tu es un·e bonne communicant·e.
 - ✓ Tu as un bon esprit d'analyse, es créatif·ve et dynamisme.
 - ✓ Tu peux travailler en équipe tout en étant autonome.
 - ✓ Tu es capable de porter des décisions d'équipe auprès des résident·es.
 - ✓ Tu es doté du sens des responsabilités et d'une bonne rigueur professionnelle.

- ✓ Tu es résistant·e au stress et es capable de gérer des situations difficiles.
 - ✓ Tu es capable de travailler en réseau.
 - ✓ Tu es ouvert·e aux principes du travail en gouvernance partagée.
 - ✓ Tu maîtrises la suite Office de Microsoft (Word, Outlook, Excel).
- Tu es idéalement libre à partir de début septembre 2026.

Conditions

- **Contrat** : CDI – 75 % ETP (dont 50 % soutien parentalité et 25 % travailleur·euse social·e)
- **Rémunération** : selon les barèmes en vigueur à la COCOF – commission paritaire 319.02
- **Avantages proposés par L'ilot** : congés légaux + 5 jours de congés complémentaires/an ; remboursement des frais de transport selon dispositions en vigueur dans le secteur (indemnités vélos, abonnement STIB sur la région bruxelloise, transport privé) ; réductions de temps de travail à partir de 45 ans
- **Lieu de travail** : maison d'accueil pour femmes et familles sans chez-soi, 1060 Saint-Gilles
- **Régime et horaire de travail** : variable, 27h45/semaine, avec des prestations de jour en semaine + prestations de WE et prestations de soirée

Envoie ta lettre de motivation accompagnée d'un CV à l'attention de Marie SADZOT, coresponsable RH (recrutement@ilot.be). Merci de mentionner la référence : **Ilot160-Soutien parentalité CDI 75 %**

Date limite pour les candidatures : 15 août 2026. Néanmoins, le poste étant à pourvoir dès début septembre, les candidatures seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée.